

VOTRE RÉGION

ANNECY | Accident au rond-point Gilets jaunes : les précisions du parquet

Dimanche, dans nos collines, nous évoquons un accident qui s'est produit au rond-point d'Anancy Nord entre un manifestant et un automobiliste samedi vers 14 heures. Une enquête judiciaire est en cours et le parquet d'Anancy apporte quelques précisions, sur notre demande.

Il n'y aurait pas eu une mais deux agressions. L'automobiliste aurait été agressé une première fois (une personne aurait cassé volontairement le rétroviseur de son véhicule) et une deuxième fois, après la chute du manifestant sur la chaussée. Il est possible qu'après avoir été agressé, le conducteur ait forcé le passage pour s'enfuir et qu'à cette occasion, il ait fait tomber le manifestant. Le fait que ce dernier porte ou non un gilet jaune n'a pas été validé ou invalidé par le parquet.

Une enquête judiciaire a été ouverte pour dégrada-

tions volontaires contre X mais aussi pour blessures involontaires et délit de fuite.

L'étude des circonstances et les mobiles devraient permettre, par la suite, de caractériser les éléments intentionnels de l'infraction. L'automobiliste a-t-il redémarré pour échapper à ses responsabilités ou pour éviter une nouvelle agression ? L'enquête devra le déterminer. Samedi soir, le manifestant n'avait pas encore été entendu.

Par ailleurs, les gendarmes ont également procédé à deux interpellations en fin d'après-midi samedi au même endroit. Les forces de l'ordre ont tenté d'écarter un couple qui, selon elles, mettait en danger les autres automobilistes mais celui-ci s'est opposé à leur requête. Ces deux personnes devraient être relâchées aujourd'hui après avoir été entendues.

GLACIER 3000 (SUISSE) | Montagne Miracle sur la falaise en speed-flying



C'est à cinq mètres de la falaise que la glissade du speed-flyer s'est arrêtée... Photo Police cantonale vaudoise

C'est un peu le genre de choses que l'on voit dans les James Bond, sauf que là, pas de cascade, mais un vrai miracle. Samedi, vers 11 heures, un speed-flyer (une variante du parapente avec des voiles plus petites) britannique domicilié en Suisse s'est en effet immobilisé à 5 mètres d'une falaise, a fait savoir la police vaudoise ce dimanche. L'accident s'est produit peu après son décollage du Rocher jaune, à 2 500 mètres d'altitude, quand sa voile s'est mise en torche.

Le Britannique a alors chuté et glissé dans une pente de neige très raide.

Blessé dans le choc, l'homme a été rejoint par un sauveteur de Glacier 3000, le domai-

ne skiable des Diablets, qui a empêché une glissade fatale.

Les pales de l'hélico menaçaient de le précipiter dans le vide

C'est là que les difficultés ont commencé, car l'hélico d'Air-Glacier n'a pu hélitreuiller la victime directement. L'homme était dans une telle position précaire que le souffle des pales menaçait de le précipiter dans le vide. Un autre sauveteur a donc été déposé 50 mètres plus loin, crampons aux pieds. Il a pu déplacer le blessé avec le premier secouriste, de façon à ce qu'il soit évacué.

Transporté à l'Hôpital universitaire de Berne, le speed-flyer s'en tire donc très bien, ses jours n'étant pas en danger...

Sébastien COLSON

RÉGION EXPRESS

Auvergne-Rhône-Alpes Miss France Agricole 2019 est drômoise

→ Elle se prénomme Clémentine, a 18 ans et habite à Beaufort-sur-Gervanne, dans la Drôme. Samedi, elle est devenue Miss France Agricole 2019. Inscrite pour ce concours en ligne avec 66 autres participantes, Clémentine Rigaud a obtenu un maximum de "like" et figurait parmi les 20 premières sélectionnées. « Je suis trop contente ! J'ai eu 4 voix sur 5 dans le jury final. Ils se sont basés sur mes motivations », commente l'étudiante en BTS production animale. La Beaufortoise participera, bien sûr, au prochain Salon de l'agriculture.



SAVOIE/PAYS DE SEYSSSEL | Une association impute des nuisances sonores au fabricant de silicium

Envirhône'R porte plainte contre l'usine Ferropem

Cette fois-ci, la coupe est pleine, estime l'association Envirhône'R, qui vient de déposer une plainte auprès de la gendarmerie, visant l'usine Ferropem d'Anglefort (Ain). Les membres de cette association affirment qu'ils n'en peuvent plus des nuisances sonores provenant de son activité de fabrication de silicium. Sept ans que cela dure, depuis que l'usine a augmenté de manière très significative la puissance de ses fours, en 2011.

Certes, « il y a eu des petites avancées », reconnaît Anne Féral, la présidente de l'association. C'était en 2017, après que la toute jeune association a rencontré Francis Rateau, directeur de l'usine et les cadres dirigeants du site.

« Impossible de dormir la fenêtre ouverte l'été »

Une étude acoustique complémentaire à celles qui sont obligatoires a été réalisée. Selon l'association, le dialogue a été de courte durée, les résultats de l'étude démontreraient qu'en période nocturne (de 22h à 7h) et durant les week-ends et les jours fériés, l'usine ne respecterait pas la réglementation en matière d'émissions sonores et

dépasserait largement les valeurs seuils qui lui sont imposées par arrêté préfectoral.

« Nous avons même eu la surprise de constater que cette situation est connue de Ferropem depuis octobre 2015 », assure la présidente. Malgré les multiples signalements, courriers et appels téléphoniques effectués par l'association, la situation n'a pas évolué.

« Ce bruit s'invite dans les jardins, et jusque dans les maisons. Il est impossible de dormir les fenêtres ouvertes en été. Pour certaines familles, le bruit est très nettement perceptible dans les habitations, même fenêtres et volets fermés. Il gêne l'endormissement, altère le sommeil... C'est la galère :

un stress insidieux ainsi que la fatigue chronique s'installent chez les personnes impactées. Et de jeunes enfants se plaignent aujourd'hui de l'usine. »

L'association a donc décidé d'agir et de porter plainte pour trouble du voisinage, nuisance sonore et non-respect des prescriptions imposées par le préfet en matière de bruit.

Sylvain GORGES

En plus de celle d'Envirhône'R, des plaintes ont été déposées par des riverains, à titre individuel, contre l'usine Ferropem.

Photo Le DL/S.G.



La direction de l'usine oppose qu'elle fonctionne dans le respect des règles

« Je n'ai pas été avisé de cette plainte », précise Francis Rateau, le directeur de l'usine. « Je suis même surpris car je viens d'informer l'association Envirhône'R que nous lançons une nouvelle campagne de mesures, en plusieurs points, dont l'un au niveau de l'habitation de la présidente de l'association.

Cette campagne se veut précise et objective, sous le contrôle d'un organisme indépendant mais officiel, la Dreal. » Le directeur de l'usine Ferropem affiche par cette action la volonté du groupe d'améliorer la situation actuelle en tenant compte des griefs des riverains. « Nous avons effectué des aménagements

pour lutter contre le bruit rejeté en travaillant notamment sur l'isolation phonique des moteurs de notre dépoussiéreur. Nous avons l'espoir que les nouvelles mesures témoigneront des améliorations apportées. Quoi qu'il en soit, grâce à ces mesures, nous aurons un aperçu de la situation au jour d'aujourd'hui. » Fran-

cis Rateau se dit ouvert au dialogue, comme il s'y était engagé auprès des riverains et assure que l'usine fonctionne dans le respect des règles, en toute transparence. « Nous nous tenons à la disposition des membres de l'association pour les informer des résultats des mesures. »

S.G.

ANNECY | Une initiative de Pôle emploi, de l'entreprise Sibuet et du CFA de Groisy

Une action innovante et ciblée pour former du personnel dans l'hôtellerie-restauration



Les 17 stagiaires entourés des différents acteurs du projet. L'objectif était de développer les compétences des participants sur un module FLASH, pour Fondamentaux du luxe appliqués en saison hôtelière. Photo Le DL/K.B.

Le défi était un peu fou. Ils l'ont relevé ! Dans une poignée d'heures, ils seront 17 jeunes femmes et hommes à prendre leur service dans l'une des établissements des Maisons et hôtels Sibuet pour une saison. Il y a encore quelques mois, pour un certain nombre d'entre eux, ils n'avaient jamais mis le début d'un orteil dans le milieu de l'hôtellerie-restauration.

L'un, brillamment diplômé des Compagnons du devoir, avait dû revoir son plan de carrière après un grave accident, une autre travaillait dans la petite

enfance, une troisième avait finalement trouvé peu d'intérêt à la fac de langues étrangères. D'aucuns avaient bien pensé à postuler mais sans trop d'espoirs, quand d'autres n'osaient pas.

Et puis, il y a eu ce large appel à candidatures lancé par l'agence Pôle emploi de Thonon-les-Bains, avec pour seule exigence demandée, l'envie de se lancer. Avec à la clef, une formation de six semaines professionnalisante pensée et préparée aux petits oignons par le CFA de Groisy.

Du sur-mesure pour l'entreprise familiale hôtelière, épousant au plus près ses besoins en personnel de cuisine et de salle. Et de ses attentes, au regard de son positionnement haut de gamme.

C'est que, pour la première fois, le problème a été pris à l'envers.

Soulager les secteurs en tension

L'entreprise, comme nombre de ses pairs, fait partie d'un secteur en tension. À titre d'exemple, sur un an, 60 000 offres d'emploi sont diffusées par Pôle emploi pour

seulement 55 000 demandeurs d'emploi et particulièrement sur les deux Savoie. À chaque nouvelle saison, c'est la même galère : impossible de trouver du personnel disponible et qualifié. Un problème d'autant plus aigu que certaines entreprises ont dû renoncer à assurer tous les services, l'été dernier, dans le bassin annécien.

Pour sortir de cette impasse, une action innovante et unique a été imaginée. Il s'agissait de déterminer le nombre de postes à pourvoir et surtout les compétences né-

cessaires. Un travail réalisé conjointement par l'entreprise en demande, Pôle emploi (en charge de la sélection et de la préparation des candidats) et du CFA de Groisy (qui a adapté ses modules de formation à la demande). Ce qui a demandé à chacun une grande flexibilité et un nouveau mode de fonctionnement.

Et ça marche. La méthode devrait être étendue à d'autres secteurs en tension. L'État, par la voix de la Direccte, est prêt à y consacrer de l'argent. Y'a plus qu'à...

Krystel BABLÉE